Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260305-D20260305_17-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Commune de LANDEAN

Nombre de membres	
En exercice	Présents à 20h00
15	13

Date de la convocation
02 mars 2026
Nombre de pouvoirs
2
Numéro de la délibération
2026-17

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE LANDEAN

Séance du jeudi 05 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 05 mars 2026, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LANDEAN, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Franck ESNAULT, Maire.

Etaient présents à 20h00 : M. Franck ESNAULT, M. Patrice MARIE, Mme Géraldine ROSSIGNOL, M. Dominique BOSSERAY, Mme Hélène GOSSELIN, Mme Marie-Thérèse LOUVIOT, M. Stéphane JEULAND, M. Stéphane PAUTONNIER, M. Aurélien GRANGÉ, Mme Nathalie RABALLAND, Mme Chrystèle LECOINTRE, M. Georges COURTOUX, Mme véronique LACONCHE.

Etait absent excusé à 20h00 ayant donné procuration :
Mme Monique BRUNET (pouvoir à Mme Chrystèle LECOINTRE)
M. Adrien SIMON (pouvoir à Mme Marie-Thérèse LOUVIOT)

Etait absent excusé à 20h00 :

Mme Hélène GOSSELIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2026-17 – Vote du Budget Primitif 2026 du lotissement rue Le Tanneur des Villettes

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique 2025 du lotissement rue Le Tanneur des Villettes présente les résultats suivants :

Déficit de fonctionnement	0.04 €
Déficit d'investissement	5 265.20 €

Monsieur le Maire présente le projet de Budget Primitif du lotissement rue Le Tanneur des Villettes pour l'année 2026.

Il s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement	Dépenses	135 619.39 €
	Recettes	135 619.39 €
Section d'investissement	Dépenses	140 879.55 €
	Recettes	140 879.55 €

Monsieur le Maire propose le vote au niveau du chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif du lotissement rue Le Tanneur des Villettes de l'exercice 2026 tel que présenté par Monsieur le Maire.

Hélène GOSSELIN
Secrétaire de séance

Fait et délibéré à Landéan,
Le 05 mars 2026,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Franck ESNAULT

MAIRIE DE LANDEAN 35133